



Chers Fidèles,

Lorsqu'un arbre est planté, il est réjouissant de le voir s'épanouir. La terre qui l'accueille est favorable et il s'y adapte. Pourtant si une transplantation vient à s'opérer, seules les principales racines pourront être emportées. Les multiples radicelles développées au fil des ans sont sacrifiées. C'est ce qui fait la douleur du changement. Ainsi dira-t-on : partir c'est mourir un peu. En effet, partir c'est achever une étape de sa vie.

Pour celui qui part mais aussi pour ceux qui restent. On comprend pourquoi les mutations des prêtres dans les prieurés sont aussi un événement pour les fidèles. Au regard du ministère sacerdotal, les liens qui unissent le prêtre aux fidèles sont particulièrement forts. Attention à ce que personne ne se laisse déstabiliser. Quels que soient les qualités et défauts des prêtres qui se succèdent dans un apostolat, le plus important demeure qu'ils aient accomplis au mieux leur devoir et que les fidèles aient pu profiter de sacrements qui sont toujours ceux de l'Église par lesquels ils peuvent se sauver. Les mutations permettent d'appréhender davantage cette réalité : le prêtre est un instrument de Dieu qui en dispose à travers ses supérieurs. Le prêtre qui ne choisit pas son apostolat est certain d'accomplir la volonté divine. Et les fidèles de leur côté reçoivent le pasteur envoyé par la Providence.

Ces changements nous rappellent également notre condition de voyageurs. Nous sommes en voyage sur cette terre. Il est bon de devoir parfois nous détacher des réalités matérielles pour ne garder que l'essentiel.

Pour autant, nous ne sommes pas des machines et les sympathies légitimes qui naissent d'une certaine vie commune ne doivent pas être négligées. Au moment de partir, je confie donc à la sollicitude de tous les personnes les plus éprouvées par les mutations des prêtres : les malades et les « convertis ». Les malades sont souvent des personnes âgées pour qui le réconfort de la vie paroissiale n'existe plus beaucoup. L'invalidité leur empêche tout dé-

placement. Dans ce contexte, le prêtre qui porte la communion et les nouvelles reste souvent le seul contact avec la paroisse et même peut-être avec la vie catholique. Rendons-nous compte que la vie dans une maison de retraite ou une famille sans foi est très déstabilisante lorsqu'on a vécu pieusement son existence. Parmi ces malades, nous pouvons aussi placer les personnes qui souffrent de solitude. C'est une affliction spirituelle très douloureuse. Là encore, le prêtre peut devenir dans certain cas le seul confident et ami. Soyons compatissants, chers fidèles, envers ces épreuves cachées. Rappelons-nous : « J'étais malade et vous m'avez visité ».

N'oublions pas non plus ceux que l'on pourrait qualifier génériquement de « convertis ». Ces personnes ont bien sûr une relation particulière avec le prêtre qui les a accueillies, catéchisées, baptisées... Il s'en va et elles perdent un soutien, quelqu'un qui a vécu avec elles des instants majeurs de l'existence : conversion, baptême, confirmation, mariage... Que le bon accueil et la bonté des autres paroissiens leur permettent de surmonter cette difficulté.

Mon départ de Genève coïncide avec l'anniversaire de mes dix ans de sacerdoce ; dix ans d'apostolat en Suisse. 3 ans à Rickenbach pour desservir la chapelle du Saint-Esprit à Delémont et 7 ans à Genève pour desservir l'Oratoire Saint-Joseph à Carouge. Partout, j'ai rencontré de la bienveillance. Chez les supérieurs, chez les confrères et chez les fidèles. Merci à tous. Et les religieuses, Oblates et Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X ont été d'un dévouement et d'une aide fondamentaux. Que leur apostolat discret et efficace soit reconnu à sa juste valeur. Merci à elles.

Rendons grâce pour ces années permises par le Bon Dieu et tous les sacrements administrés par son serviteur. Espérons que cette décennie nous aura vu devenir meilleurs et continuons avec ferveur et enthousiasme notre chemin vers le Ciel. Prions les uns pour les autres afin de rester fidèles.

Abbé Jean-François Mouroux



S
U
P
E
R
S
U
M
I
C
O
O
R
D
A

ANNONCES

GENÈVE

École Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23
1213 Onex
tél. +41(0)22 793 42 11
Fax +41(0)22 793 42 13



Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9
1227 Carouge
tél. +41 (0)22 342 62 32



• Adoration

Lundi 8 juillet. Adoration perpétuelle à l'école: exposition du Saint-Sacrement après la messe de 7h15. Reposition du Saint-Sacrement à 17h45 suivie de la messe lue à 18h30.

• Jubilé sacerdotal

Dimanche 21 juillet. Célébration des 10 ans de sacerdoce de Monsieur l'abbé MOUROUX. Messe chantée à 10h00, vin d'honneur à l'issue de la messe.

• Assomption

Mercredi 15 août. Horaires du dimanche. Procession après la messe de 10h00. Les vêpres et la messe de 18h30 seront célébrées à l'Oratoire.

• Pendant les mois de juillet et août, les vêpres et la messe du dimanche soir sont célébrées à l'école. (sauf le 15 août).

• Mutations

Dès le 15 août 2019. Monsieur l'abbé Jean de LOÏE est nommé prieur du Prieuré Saint-François-de-Sales à Onex.

LAUSANNE

Chapelle de la Présentation de Marie

Chemin de Montolivet, 19
1006 Lausanne
Tél. +41 (0)78 674 43 59
ou +41 (0)22 792 23 19
email : lausanne@fsspx.ch
<https://lausanne.fsspx.ch/fr>



• Mutations

Dès le 15 août 2019. Monsieur l'abbé Lukas WEBER est nommé prieur du Prieuré Saint-Amédée à Essertes VD. Monsieur l'abbé Christian GRANGES est nommé desservant de la chapelle de la Présentation-de-Marie à Lausanne.

Dimanche 7 juillet. Messe solennelle d'accueil de

Messieurs les abbés Lukas WEBER et Christian GRANGES. Un apéritif d'accueil aura lieu après la messe.

• Pendant les mois de juillet et août, les messes du vendredi et du samedi sont supprimées sauf les premiers vendredis et samedis du mois.

• Assomption

Mercredi 15 août. Messe chantée à 18h30.

• Résultats de la journée paroissiale

Vente de livres au profit de l'école : CHF 562-
Vente d'artisanat au profit de l'école : CHF 573-
Vente de vin au profit de la chapelle : CHF 422-
Offrandes pour le repas : CHF 620-

Un grand merci pour votre généreux soutien.

Quelques oeuvres à accomplir pour obtenir des indulgences plénières pendant l'été

- Participation pieuse à une première messe. *Enchir. Ind.*, conc. 27, 1, 2
- Indulgence de la Portioncule le vendredi 2 août (Visite d'une église paroissiale et récitation d'un *Pater* et d'un *Credo*). *Enchir. Ind.*, conc. 33, 1, 5

Journées de prières et de pénitence auprès de saint Nicolas de Flüe

Samedi 17 août 2019

- 10h15 Pèlerinage de l'église de Sachseln au Flüeli
De 9h15 à 10h00 : Des bus-navettes conduiront régulièrement les chauffeurs du Flüeli à l'église de Sachseln.
- 17h00 **Messe solennelle – jubilé d'argent de l'abbé Markus Niederberger** (en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie)
Exposition du Très Saint Sacrement
Chapelet médité
- 20h30 Bénédiction du Très Saint Sacrement
21h00 **Messe chantée – abbé Heinrich Mörgeli** (Messe du Sacré-Cœur)
23h30 Chapelet

Dimanche 18 août 2019

- 00h00 **Messe solennelle – abbé Georg Kopf** (10^e dimanche après la Pentecôte)
Exposition du Très Saint Sacrement
- 01h45 **Grande Prière des Confédérés - 1^{ère} partie**
- 03h15 Grande Prière des Confédérés - 2^e partie
04h45 Grande Prière des Confédérés - 3^e partie
- 06h00 Reposition du Très Saint Sacrement
06h30 Messe basse
07h30 Messe basse
08h30 Messe lue avec chants
10h00 **Messe solennelle abbé Christian Bouchacourt**
2^{ème} Assistant général de la FSSPX (Messe de saint Nicolas de Flüe)
12h00 Repas convivial



Lieu des cérémonies :
Salle polyvalente (MZH)
Flüematte

Possibilité pour la nuit :

- mettre sa tente à proximité (dans le pré voisin)
- ou dormir à l'auberge de jeunesse « Bruder Klaus » au Flüeli en s'inscrivant par téléphone au prieuré de Rickenbach :
tél. 062 209 16 16

Jeudi 1^{er} août, pèlerinage à N-D de Bourguillon .



CALENDRIER DES MESSES POUR JUILLET 2019

		Carouge Oratoire	Onex Ecole	Lausanne	Les Rousses
Di 30	3ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité de la Fête du Sacré-Cœur	8h15, 10h00 18h30	—	10h00	10h00
Lu 1^{er}	Fête du T. Précieux Sang de N. Seigneur, 1e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Ma 2	Visitation de la T. Ste Vierge, 2e cl. - Mm. de Sts Procès et Martinien, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Me 3	St Irénée, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je 4	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—	—
Ve 5	St Antoine-Marie Zaccaria, Conf., 3e cl. Premier vendredi du mois	18h30	7h15	18h30	—
Sa 6	De la Ste Vierge, 4e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h00	<i>17h30</i>
Di 7	4ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 8	Ste Elisabeth, Reine de Portugal, Vve, 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma 9	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—	—
Me 10	Sts 7 Frères Martyrs, et Stes Rufine & Seconde, Mmart., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je 11	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Pie Ier, Pape et Mart.	18h30	7h15	—	—
Ve 12	St Jean Gualbert, Abbé, 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa 13	De la sainte Vierge, 4e cl.	8h30	7h15	—	18h30
Di 14	5ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 15	LGF : St Ulrich, Conf., 3e cl. - Mm. De St Henri, Conf.	18h30	7h15	—	—
Ma 16	De la férie, 4e cl. - Mm. de N-D. du Mont-Carmel	18h30	7h15	—	—
Me 17	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Alexis, Conf.	18h30	7h15	18h30	—
Je 18	St Camille de Lellis, Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Symphorose et ses 7 fils, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ve 19	St Vincent de Paul, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa 20	St Jérôme Émilien, Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Marguerite, Vge. et Mart.	8h30	7h15	—	18h30
Di 21	6ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 22	Ste Marie Magdeleine, Pénitente, 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma 23	St Apollinaire, Ev. et Mart., 3e cl. - Mm. de St Liboire, Ev. et Conf.	18h30	7h15	—	—
Me 24	LGF : Bse Louise de Savoie, Vve, 3e cl. - Mm. De Ste Christine, Vge. Et Mart.	18h30	7h15	18h30	—
Je 25	St Jacques le Majeur, Ap., 2e cl. - Mm. de St Christophe, Mart.	18h30	7h15	—	—
Ve 26	Ste Anne Mère de la B. V. M., 2e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa 27	De la Ste Vierge, 4e cl. - Mm. de St Pantaléon, Mart.	8h30	7h15	—	18h30
Di 28	7ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu 29	Ste Marthe, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma 30	De la férie, 4e cl. - Mm. de Sts Abdon et Sennen, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Me 31	St Ignace de Loyola, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—

En italique : Horaire particulier.

Le mois de juillet étant consacré au Précieux-Sang, il est recommandé de l'honorer particulièrement par la récitation quotidienne des litanies.



CALENDRIER DES MESSES POUR AOÛT 2019

		Carouge Oratoire	Onex Ecole	Lausanne	Les Rousses
Je	1 ^{er} De la férie, 4e cl. - Mm. de Sts Machabées, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ve	2 St Alphonse Marie de Liguori, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de S. Etienne 1er, Pape et Mart. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15	18h30	—
Sa	3 De la Ste Vierge, 4e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h00	17h30
Di	4 8ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	5 Dédicace de Ste Marie-aux-Neiges, 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma	6 Transfiguration de Notre-Seigneur, 2e cl. - Mm. des Sts Sixte II Pape, Félicissime et Agapit, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Me	7 St Gaëtan de Thienne, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je	8 St Jean Marie Vianney, Conf., 3e cl. - Mm. de St Cyriaque et ses Comp., Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ve	9 Vigile de St Laurent, 3e cl. - Mm. de St Romain, Mart.	18h30	7h15	—	—
Sa	10 St Laurent, Mart., 2e cl.	8h30	7h15	—	18h30
Di	11 9ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	12 Ste Claire d'Assise, Vge., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma	13 De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Hippolyte et Cassien, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Me	14 Vigile de l'Assomption, 2e cl. - Mm. de St Eusèbe, Conf.	18h30	7h15	18h30	—
Je	15 Assomption de la Très Ste Vierge, 1e cl. En France : fête d'obligation	8h15, 10h00 18h30	—	18h30	10h00
Ve	16 St Joachim Père de la B. V. M., Conf., 2e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa	17 St Hyacinthe, Conf., 3e cl.	8h30	7h15	—	18h30
Di	18 10ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	19 St Jean Eudes, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Ma	20 St Bernard, Abbé et Doct., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Me	21 Ste Jeanne de Chantal, Vve, 3e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Je	22 Fête du Cœur Immaculé de Marie, 2e cl. - Mm. des Sts Timothée, Hippolyte et Symphorien, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Ve	23 St Philippe Bénéti, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—	—
Sa	24 St Barthélémy, Ap., 2e cl.	8h30	7h15	—	18h30
Di	25 11ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00	18h30	10h00	10h00
Lu	26 LGF : Dédicace de la Cathédrale St Nicolas de Fribourg, 1e cl.	18h30	7h15	18h30	—
Ma	27 LGF : St Amédée, Ev. de Lausanne et Conf., 3e cl. - Mm. de St Joseph Calasanz, Conf.	18h30	7h15	—	—
Me	28 St Augustin, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de St Hermès, Mart.	18h30	7h15	18h30	—
Je	29 Décollation de St Jean Baptiste, 3e cl. - Mm. de Ste Sabine, Mart.	18h30	7h15	—	—
Ve	30 Ste Rose de Lima, Vge., 3e cl. - Mm. des Sts Félix et Audactus, Mmart.	18h30	7h15	—	—
Sa	31 St Raymond Nonnat, Conf., 3e cl.	8h30	7h15	—	17h30
Di	1^{er} 12ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h15, 10h00 18h30	—	10h00	10h00

En italique : Horaire particulier.